

# MISSION DE SERVICE CIVIQUE EN GUADELOUPE

## L'ASSOCIATION LES AMIES DE LA NATATION EN GUADELOUPE, RECHERCHE DEUX JEUNES POUR UNE MISSION DE SERVICE CIVIQUE N°1

Durée de la mission : 8 mois sur 24h par semaine

Nombre de poste : 2

Début de la mission : à partir de début décembre 2022, dates pouvant être modifiées en fonction des disponibilités du jeune

### Intitulé de la Mission 1 :

**Permettre l'accès à la pratique sportive notamment pour un public jeune issu des quartiers prioritaires ou des zones rurales. Labélisée Génération 2024 // Développement des dispositifs j'apprends à nager – aisance aquatique...**

### Descriptif des missions validées par l'Agence de service nationale :

#### Actions au quotidien :

Il s'agira pour le jeune de mener sa mission en étroite collaboration avec son tuteur.

#### La/le volontaire aura pour mission de :

- \* Faire un point sur les actions ayant déjà été proposées par le club les années précédentes en termes d'accès au savoir nager.
- \* Promouvoir, soutenir, la mise en place du dispositif J'apprends à nager
- \* Rechercher les publics cibles éloignés de la pratique sur le territoire, notamment dans les QPV/ZRR
  - se mettre en relation avec les acteurs sociaux, solidaires, les établissements scolaires, les associations ou organismes accueillant des enfants, (ex. maisons de quartiers, mairies, services sociaux de quartier, maison des jeunes...)
  - programmer, organiser leurs venues, notamment en recherchant des solutions techniques afin de faciliter l'accès à la piscine des jeunes identifiés.
- Travailler en collaboration avec les agents de développements, les élus au niveau local et national afin de proposer des solutions d'ordre pratique (ex : bassins provisoires, aménagements de zones de baignade, transports, applications des règles sanitaires COVID-19...)
- \* Faciliter l'accueil des jeunes publics à la piscine et transmettre une culture de l'eau
  - Organiser des moments de convivialités avant les séances, après les séances, donner l'envie de revenir à la piscine afin d'approfondir leurs compétences et d'acquérir un savoir nager sécuritaire
  - Renforcer le sens de cette action en aidant à la mise en œuvre de cérémonials autour de la remise de diplôme lors de la fin des sessions de J'apprends à nager.
- \* Aider à valoriser l'implication du club, de la structure dans la vie de la commune au travers de cette action citoyenne.

### Formations obligatoires :

Pendant sa mission, le volontaire bénéficie de la formation certifiante PSC1 pour acquérir les gestes de premiers secours et d'une formation civique et citoyenne (contenu et format variables selon l'organisme d'accueil : conférence, débat...). Ces deux formations doivent obligatoirement être organisées par l'organisme d'accueil et réalisées pendant la période d'engagement en Service Civique.

### Tutorat et accompagnement :

Le volontaire est également accompagné par un tuteur référent au sein de l'organisme d'accueil pour mener à bien sa mission. Le tuteur aide également le volontaire à réfléchir à son projet d'avenir à l'issue de son Service Civique et réalise son bilan nominatif.

### Capacité d'initiative :

Le volontaire en Service Civique peut être force de proposition et faire évoluer le contenu de sa mission.

### Contact :

#### Lieu de la mission :

**Association Les Amies De La Natation Baie-Mahault Guadeloupe**

### Contact :

**MIMIETTE Julio Directeur**

[direction@aanasso.fr](mailto:direction@aanasso.fr)

0690 27 56 57

**Envoyer « CV » + « Lettre de motivation » par mail**

[www.lesamisdelanatation.org](http://www.lesamisdelanatation.org)



L'association a pour but :

- La création et le développement des activités physiques sportive, d'animation, de proximité et de Loisirs.
- La construction d'équipements appropriés
- La création d'écoles de natation, de sauvetage nautique et de secourisme dans la Région Guadeloupe
- La promotion de ses activités sous toutes leurs formes et d'une manière générale, toutes activités se rattachant aux éléments de l'objet social sus indiqués
- De donner aux jeunes le sens du devoir par l'enseignement de la natation, du sauvetage, du secourisme et par la mise en place des actions de prévention contre la délinquance et le développement des centres de loisirs